



Depot de plainte abusif pour violence

Par **valou76**, le **04/08/2010** à **18:48**

Bonjour,

je me permet de vous contactez suite a une plainte deposé par mon voisin pour violence!je tient a preciser que je suis une femme de 1m60 et que lui est un homme de 1m75 et plutot barraqué!(pour vous resumer l'affaire en essayant de decrocher un fil electrique qui passait sur mon terrain sans mon accord!j'ai donner un coup de rateau non volontaire devant un temoin qui biensur a ete influencé par son ami ...et mon voisin a porter plainte contre moi avec un certificat medical l'arretant de travailler pendant 5 jours!je peut prouver qu'il a menti sur la gravitée de sa blessure vu qu'il est monté sur le toit de sa maison pour poser des ardoise 5 mn apres notre altercation,et que les jours suivants il en fut de meme!(temoin du voisinage a l'appui!)il a deposé en disant qu'il a peur pour lui et ses enfants me faisant alors passer pour une personne dangeureuse.je suis convoquée devant le delegué du procureur.qu"est ce que je risque ?et puis je retourner la situation en portant plainte pour diffamation!car je suis quelqu'un d'equilibré et encore moins quelqu'un de dangeureux j'ai de nombreux temoin de moralitée pouvant en attestées!

merçi

Par **fabienne034**, le **04/08/2010** à **19:27**

bonjour,

profitez en pour faire une plainte en dénonciation calomnieuse, pour tout savoir sur la plainte pénale

<http://www.fbis.net/recourspenaux1.htm>

Par **valou76**, le **04/08/2010** à **19:58**

merçi pour votre reponse
cordialement valerie